

## CONFINEMENT - ACTE 2

# LA VILLE DU POULIGUEN EST À VOS CÔTÉS



### Votre mairie

Vos services publics restent disponibles aux horaires habituels (accueil, urbanisme, travaux...). Avant de vous déplacer, pensez à appeler le **02 40 15 08 08**.



### Vos élus

Votre maire et l'équipe municipale répondent à vos questions relatives à la crise sanitaire. Permanence téléphonique le vendredi de 9h à 12h au **06 15 92 10 05**.



Gratuit

### Soutien psychologique

Une équipe de psychologues est à votre écoute les mardis et jeudis, de 9h à 12h. Rendez-vous préalable nécessaire au **06 95 09 58 70**.



### Votre CCAS

En cas de besoin, le CCAS peut vous accompagner. Contactez le service au **02 40 15 08 02**.



### Comité de crise

Faites-part de vos suggestions ou de vos remarques au Comité de crise COVID-19 à **mairie@mairie-lepouliguen.fr**

*Le comité de crise est composé d'élus, de professionnels de santé et d'experts en infectiologie-hygiène.*

Sur [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr) +



+



Téléchargez la liste des commerçants mobilisés.



Suivez l'info actualisée en continu.



Retrouvez les initiatives solidaires, culturelles et sportives.

